

Département
SOMME

Arrondissement
AMIENS

MAIRIE DE THÉZY-GLIMONT

3 rue de l'église

80440 THÉZY-GLIMONT

Canton
BOVES

Commune
THÉZY-GLIMONT

BULLETIN D'INFORMATION - 6 avril 2012

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions dans les écoles de Thézy-Glimont et Hailles auront lieu à l'école de Thézy
le lundi 14 mai 2012 de 16 h 30 à 18 h 00.

Pour une 1^{ère} inscription, (enfants nés en 2009) documents nécessaires :

- le certificat d'inscription délivré préalablement en mairie (aux heures de permanence du 16 avril au 14 mai 2012 : chaque lundi de 14 h à 16 h, chaque mercredi de 17 h 30 à 19 h, chaque vendredi de 10 h à 12 h) ;
- un certificat médical précisant que l'enfant est à jour de ses vaccinations ou un certificat de contre indication ;
- une copie du livret de famille.

Pour un changement d'école, documents supplémentaires nécessaires :

- un certificat de radiation délivré par l'école d'origine de l'enfant.